

De: Direction générale des finances publiques [ne-pas-repondre@dgif.finances.gouv.fr]
Envoyé: mardi 16 novembre 2021 09:35
À: thibault.thomas34@neuf.fr
Objet: TÉLÉPAIEMENT DE L'IMPÔT : TAXE D'HABITATION - CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

impots.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez payé votre impôt en ligne et nous vous en remercions.

Votre ordre de paiement a bien été enregistré. Vous en trouverez ci-dessous le détail.

Récapitulatif de votre paiement

Date d'enregistrement	16/11/2021
Numéro d'enregistrement	600169751987
Nom	THOMAS THIBAUT
Imposition	Taxe d'habitation - Contribution à l'audiovisuel public n° 2134750312420 Montant à prélever : 1 158,00 € Prélèvement à compter du : 27/12/2021 Référence Unique de Mandat : NNFR46ZZ0050022134750312420R751987

IBAN	FR21 2004 1000 010X XXXX XXX2 073
BIC	PSSTFRPP
Établissement	LBP CENTRE DE PARIS
Titulaire du compte	THOMAS THIBAUT

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vous pouvez nous joindre :

- par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, rubrique « j'ai un problème sur le paiement de mon impôt, mes moyens de paiement sont dématérialisés », ou dans votre espace professionnel, rubrique « j'ai une question sur cet impôt » ;

- au 0809 401 401 si vous êtes un particulier, ou en contactant votre service des impôts des entreprises dont vous trouverez les coordonnées dans la rubrique « Contact » du site impots.gouv.fr, ou dans le cadre « vos contacts » de votre avis d'impôt.